

n° enregistrement du dossier	identité du demandeur	dépôt dossier complet	siège demandeur	communes de localisation des biens	identité des propriétaires des biens	Exploitant antérieur	commune exploitant antérieur	surface reprise (ha)	natures des biens demandés	date mise en ligne publicité site internet	Date limite de dépôt des candidatures concurrentes	date limite de fin d'instruction (hors prolongation à 6 mois)
11-24-0038	SCEA GERBAL PARADIS	22/04/2024	AIGUES VIVES	AIGUES VIVES, BADENS et SAINT FRICHOUX	Madame FROMENT ORTEGA Anne-Marie, Monsieur SABLAYROLLES Jean-Baptiste, Monsieur BORIES Jean-Marie, l'Indivision composée de Madame PROUHEZE Solange et Madame PARADIS Elisabeth et l'Indivision composée Madame FERRET Raymonde, Madame FERRET Valérie, Madame FERRET RINCORT Laura et Monsieur FERRET Pierre	INDIVISION GERBAL PARADIS	11800 - AIGUES VIVES	73,5225	vignes, terres, landes, bâtiment et jardins	03/05/2024	03/07/2024	22/08/2024
11-24-0063	EARL LE CARABINIER	22/04/2024	LASSERRE DE PROUILLE	BREZILHAC et LASSERRE DE PROUILLE	Monsieur MARTIN Lionnel et Madame MARTIN Emilie	SCEA LA TREILLE	11270 – LASSERRE DE PROUILLE	10,5828	vignes et terres	03/05/2024	03/07/2024	22/08/2024
31/24/135	CASTELLE Marie (entrée au sein de la SCEA CASSELAMOUR)	22/04/2024	CESSALES	MOLLEVILLE, AVIGNONET LAURAGAIS, CARAMAN, CESSALES, MONTGAILLARD LAURAGAIS, SEGREVILLE, TOUTENS, TREBONS SUR LA GRASSE et VALLEGUE	Pour les biens dans l'Aude : Madame ROUZAUD Aline	SCEA CASSELAMOUR CASTELLE Marie	31290 - TREBONS LA GRASSE 31290 – CESSALES	3,4724 Dans l'Aude	terres	DDT 31	24/06/2024	22/08/2024

surface totale 87,5777 ha

Demandes complètes d'autorisation d'exploiter parvenues à la DDTM de l'Aude

en semaine **17** du **22 au 26/04/2024**

Les candidatures concurrentes ne pourront être prises en compte, dans le cadre de l'instruction de la demande initiale précitée, que si elles sont déposées avant la date limite mentionnée ci dessus.

Si vous souhaitez faire connaître votre candidature sur des parcelles qui ont fait l'objet d'une première demande publiée, merci de préciser, dans votre demande d'autorisation d'exploiter, **la concurrence (rubrique circonstances de la demande - cerfa 11534*04 - page 2) et le n° du dossier concurrent.**

Renseignements (notamment les références cadastrales des biens et les coordonnées des propriétaires) et formulaires à demander à la DDTM de l'Aude (04.68.71.76.71 – 04.68.71.76.41)

Service Agriculture, Forêt, Eau et Biodiversité (SAFEB) 105 Boulevard Barbès – CS 40001 11838 CARCASSONNE Cedex

adresse mail du service : ddtm-safeb@aude.gouv.fr - adresse mail de l'unité : ddtm-seadr-usi@aude.gouv.fr

Les formulaires sont également disponibles sur le site Internet de la Préfecture de l'Aude

v1

agrandissement excessif cf Article L331-3-1 du CRPM

Si l'opération conduit à un agrandissement ou à une concentration au sens du 3° du I (= agrandissement excessif), l'autorité administrative peut, après avis de la CDOA, **suspendre** l'instruction de la demande d'autorisation pour une durée de **huit mois**.